



Gestionnaire de chantier (H/F/X)

Construction - Travaux

Coordination et encadrement

Durée

3 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui



Attentif/Attentive aux moindres détails, vous faites attention à ce que tout soit minutieusement préparé et exécuté ? Le secteur de la construction ne vous fait pas peur et vous avez des dispositions naturelles pour diriger des équipes ? Alors pourquoi ne pas assurer la gestion de chantiers de constructions grâce à cette formation ?

Le Gestionnaire et la Gestionnaire de chantier sont des techniciens spécialisés en construction. Ils coordonnent et supervisent chaque étape des travaux de constructions. **Ils connaissent les différentes méthodes et techniques utilisées dans le secteur. Ils savent décomposer en plusieurs étapes des processus de construction afin de superviser chaque étape et donc veiller à la bonne réalisation des travaux, sur base des plans, du cahier des charges et d'autres documents.** Sur le chantier, les Gestionnaires de chantier sont les chefs des différentes équipes. Mais ils jouent aussi un rôle administratif avant et après : analyse du projet de construction, planification et suivi des tâches, réunions d'équipes, suivi administratif du chantier, en collaboration avec les équipes d'études, composées de métreur et dessinateurs. Ils sont les responsables du chantier, après l'Entrepreneur.

Au cours de cette formation de Coordination et d'encadrement, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques

nécessaires au métier de Gestionnaire de chantier :

Analyser un projet de construction : vous apprenez à analyser les différents documents repris dans le projet : les plans, les cahiers des charges, les métrés... Vous vérifiez si l'exécution de la construction est réalisable et faisable par l'entreprise. Vous analysez les différentes techniques et méthodes à utiliser pour la construction du projet. Vous gérez les relations avec la clientèle mais aussi les fournisseurs.

Etablir un métré : vous apprenez à réaliser un métré, sur base des plans ou sur place. Vous établissez les quantités de matériaux mais aussi le temps de travail nécessaires pour chaque tâche de construction. Vous repérez les points de difficultés du projet de construction sur base de ce métré.

Etablir une offre de prix : grâce au métré et aux plans, vous déterminez le prix de revient des différentes tâches. Vous comptez les matériaux mais aussi la main d'œuvre et le matériel nécessaire. Vous estimez le coût des travaux par tâche mais aussi pour le projet dans sa globalité. Vous apprenez à établir une offre de prix sur base des différents éléments à prendre en compte. Vous déterminez les conditions de vente, le prix et enfin, vous formalisez la vente et les commandes avec un contrat.

Préparer et suivre un chantier : vous apprenez à planifier les différentes tâches et interventions de votre société mais aussi des différents sous-traitants qui interviennent sur le chantier. Vous organisez la gestion opérationnelle du chantier, vous supervisez les principales opérations de construction. Vous veillez au bon déroulement du chantier ainsi qu'à son approvisionnement en matériaux et matériel. Vous vérifiez que les normes de sécurité sont bien respectées.

Suivre et contrôler la gestion du chantier : vous apprenez à établir un échéancier de la facturation des travaux, vous assurez les achats quotidiens nécessaires au chantier. Vous préparez tous les documents liés à la facturation, aux créances mais aussi à l'état d'avancement du chantier. Vous vérifiez la gestion comptable du projet.

Assurer le suivi administratif du chantier : vous assurez le contrôle de conformité du chantier en vérifiant la qualité des travaux effectués par vos équipes mais aussi les sous-traitants engagés. Vous assurez la réception des travaux et évaluez les écarts entre les données théoriques et concrètes de la construction. Vous clôturez le chantier et assurez la gestion des documents administratifs jusqu'à l'archivage.

Alors si conduire de chantier en chantier pour superviser la construction d'ouvrage et diriger des équipes vous motive : rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation pour vous y inscrire ! On vous le garantit, cette formation n'est pas faite de bric et de broc.

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 250h réparties sur les 3 années de formation ; non-rémunérées.

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez donc de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent notamment profiter

d'une prime Incitant+ (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-incitant+>) en fin de formation pour adultes,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion>) liées au statut de demandeur d'emploi/chômeur.

Débouché(s) métier(s)

Gestionnaire de chantier indépendant / Gestionnaire de chantier indépendante

Responsable sécurité et protection santé de la construction

Employé / Employée dans une société de construction

Débouché(s) future(s) formation(s)

Entrepreneur général (<https://ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-general>)

BIM Coordinateur (<https://ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/bim-coordonateur>)

Rénovation énergétique - Technicien coordinateur (H/F/X) (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/renovation-energetique-technicien-coordonateur-hfx>)

Végétalisation des bâtiments - Technicien (H/F/X) (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/vegetalisation-des-batiments-technicien-hfx>)

Formations continues dans le domaine de la construction et du management

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi) Sur le terrain Travail en équipe Contact client

Activités variées : bureau d'étude et chantier

Finalité

Diplôme de Coordination et d'Encadrement homologué par la Communauté française

Aptitudes

Le Gestionnaire et la Gestionnaire de chantier doivent posséder plusieurs qualités :

Contact humain : un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de nombreuses rencontres : clients, propriétaires, architectes, dessinateurs, métreurs, promoteurs immobiliers... Vous coordonnez et supervisez différentes équipes issues de différents corps de métiers au quotidien, vous veillez donc à établir une bonne collaboration.

Flexibilité : même si une routine est vite établie, vos horaires sont parfois variables en fonction de la charge de travail. Vous alternez entre le bureau d'étude et les visites sur chantiers, ce qui engendre de nombreux déplacements.

Rigueur et discipline : vous êtes le responsable d'une construction ou d'une rénovation de bâtiments, de A à Z. Vous veillez donc à ce que le travail réalisé soit irréprochable et respecte bien les plans et le cahier des charges. Vous veillez à la gestion rigoureuse des équipes en présences sur les chantiers. Vous veillez scrupuleusement au respect des mesures liées à la sécurité sur chantier.

Travail en autonomie : même si vous travaillez au sein d'une équipe et d'un service ou d'une entreprise, vous êtes le seul intermédiaire lorsque vous prenez en charge un client et un chantier. Vous travaillez donc seul, en autonomie sur vos dossiers.

Programme

1ère année : des dispenses peuvent être octroyées

K91/25 Entreprise de construction (36h)

K91/25 Communication, Sécurité et TIC (72h)

K91/25 Technologie et Mode d'exécution (164h)

2ème année :

K91/26 Entreprise de construction 1 (36h)

K91/26 Entreprise de construction 2 (36h)

K91/26 Technologie et Mode d'exécution 2 (36h)

K91/26 Analyse technique et offres de prix (124h)

K91/26 Introduction BIM (8h)

K91/26 Marketing (16h)

K91/26 Noeuds constructifs (32h)

K91/26 Analyses technique et Offres de prix, fin de palier (20h)

3ème année :

K91/27 Gestion de l'exécution technique du chantier (124h)

K91/27 Suivi du TFE (20h)

K91/27 Sécurité (20h)

Des incitants pour vous former à un métier du secteur de la Construction !

Dans le cadre du Plan de reconstruction de la Wallonie, l'IFAPME, le Gouvernement wallon, Embuild (<https://embuild.be/fr>) et Constructiv (<https://constructiv.be/fr-BE/>) (<https://constructiv.be/fr-BE/>), mettent en place des mesures concrètes pour booster l'envie et l'intérêt de celles et ceux qui envisagent de se former dans le secteur de la Construction.

Encadrement intensifié de la part des Référents IFAPME.

Certifications par module : après chaque année de formation, les apprenants et apprenantes ont la possibilité d'obtenir une certification attestant de la maîtrise des compétences acquises. Cette reconnaissance prend la forme d'un CeCAF ou d'un RAF.

Le Gouvernement wallon propose également des incitants pour booster les formations en alternance de l'IFAPME pour ces mêmes métiers :

Prime de 2000 € pour les apprenants IFAPME en alternance, inscrits dans ces filières (conditions spécifiques pour les primo-entrants) : la liste des formations concernées (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-reconstruction-formations>)

Un chèque permis de conduire pour faciliter la mobilité des apprenants et apprenantes en alternance de minimum 17 ans. Cette aide est valable pour le permis B (voiture) ou le permis AM (cyclomoteur) : la liste des formations concernées (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#cheque-mobilite-beneficiaire>)

Retrouvez toutes les mesures et les informations sur notre actualité consacrée au Plan de reconstruction (<https://www.ifapme.be/reconstruction>).

Conditions d'admission à une formation pour adultes - CESS

Est admis aux cours l'apprenant ou l'apprenante qui

satisfait à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>)

est titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) ou document attestant la réussite de l'examen d'entrée à l'université, dans une haute école ou dans l'enseignement supérieur de promotion sociale.

Les apprenants et apprenantes qui ne sont pas porteurs du CESS peuvent toutefois être admis aux cours :

Soit, s'ils sont titulaires d'un certificat du 2ème degré de l'enseignement secondaire et bénéficient d'une **expérience suffisante** dans le secteur concerné.

Soit, en cas de réussite de **l'épreuve d'admission** IFAPME. La présentation de l'épreuve d'admission est soumise à l'acceptation du dossier par le Centre.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à certaines formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



Dinant

Rue Fétis, 61 5500 Dinant

082 21 35 80

Secrétariat

Du Lundi au jeudi : de 8h30 à 21h30

Le Vendredi : de 8h30 à 17h

Le Samedi : de 8h30 à 13h

/

centre.dinant@ifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.